



**REPONSE A L'AVIS DU SMEGREG
DOSSIER D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE
AU TITRE DE LA LOI SUR L'EAU**

**Projet d'aménagement d'un parc
d'activités économiques**

Commune de Blanquefort (33)
Rue Antoine de Saint-Exupéry

Octobre 2025

Maître d'ouvrage :

SAS AMENAGEMENT BLANQUEFORT SAINT-EXUPERY
8 Rue Henri Rochefort 75017 PARIS



L'avis du Syndicat Mixte d'Étude et de Gestion de la Ressource en Eau du département de la Gironde (SMEGREG) émis le 12 juin 2025 dans l'analyse du dossier d'autorisation environnementale au titre de la Loi sur l'Eau AIOT n° 0100292505 sous l'éclairage du SAGE Nappes profondes de Gironde, fait état de l'absence d'incidence directe ou indirecte du projet de parc d'activités économiques sur les eaux souterraines.

Concernant le rabattement de nappe en phase chantier, compte tenu de la nappe concernée (nappe superficielle des alluvions anciennes de la Garonne) et de la méthode de rabattement envisagée (pointes filtrantes), il ne présentera pas d'impact sur les nappes profondes et la question de sa compatibilité avec le SAGE ne se pose donc pas.

L'avis n'amène aucune réponse de la part de la Maitrise d'Ouvrage, qui s'engage à mettre en œuvre l'ensemble des mesures relatives à la gestion des eaux énoncées dans le dossier d'autorisation environnementale.